



**Offre 5 :**

« La douane favorise la fluidification des opérations douanières »

**Mesure 20**

**Promouvoir l’interconnexion du système d’information de la douane avec ceux des acteurs de la chaîne logistique**

*Bureau Pilote : E3*

*Bureau associé : C1*

**1. Indicateur de suivi**

	2016	2017	2018
Evolution du nombre de chargeurs connectés à un CCS (AP+)			

*Code couleur : En vert : augmentation / en orange : stagnation / en rouge : baisse*

**2. Description de la mesure**

Afin de fiabiliser les échanges entre les différents acteurs qui interviennent dans la chaîne logistique, la douane encourage le développement et l’interconnexion des systèmes d’information qui permettent une communication optimale entre l’ensemble des acteurs (fabricant, importateur, exportateur, chargeur, entrepositaire, transporteur, logisticien, commissionnaire en douane notamment) afin de fluidifier les opérations de dédouanement et de sécuriser la chaîne logistique.

En tant qu’acteur de la chaîne logistique, la douane soutient les projets *Cargo Community System* (CCS) portuaires et aéroportuaires afin d’améliorer la traçabilité des marchandises sur les plates-formes logistiques françaises et d’accroître leur compétitivité<sup>1</sup>.

**3. Actions à mettre en œuvre**

- Favoriser l’interconnexion des chargeurs avec les CCS portuaires ;
- Enrichir l’interfaçage entre le système informatique douanier et les CCS ;
- Expérimenter l’interconnexion des opérateurs avec les CCS aéroportuaires (CIN) pour le suivi des marchandises sur la plate-forme de Roissy dans un premier temps, puis d’autres aéroports nationaux dans un second temps ;
- Communication interne et externe sur les évolutions des CCS.

<sup>1</sup> L’utilisation des systèmes informatiques portuaires et aéroportuaires est prévue dans le CDU.